Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense

des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 55 (1984)

Heft: 5: Transjurane (III) : les tracés en question

Artikel: La Transjurane face aux intérêts forestiers

Autor: Mayland, Jean-Philippe

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-824443

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Transjurane face aux intérêts forestiers



Ainsi articulé, le problème appelle des réponses directes et sans fioritures. Il n'est en effet pratiquement jamais dans l'intérêt des forêts de voir se développer un réseau dense d'autoroutes. L'expérience des autoroutes construites en plaine montre l'importance des surfaces arrachées à l'agriculture et, en second lieu, à la sylviculture. Certes, les lois forestières exigent le remplacement intégral des surfaces défrichées par des reboisements compensatoires. Ceci

n'empêche que les profondes tranchées opérées dans les massifs boisés déstabilisent l'équilibre de tout l'écosystème et peuvent anéantir les patients efforts que les forestiers déploient depuis des décennies, voire des siècles pour améliorer la qualité, la stabilité et la pérennité des forêts.

Les spécifications mêmes des routes nationales, fondées sur le trafic à haute vitesse, obligent les ingénieurs à modifier le relief naturel en fonction du tracé



Gorges de Court.

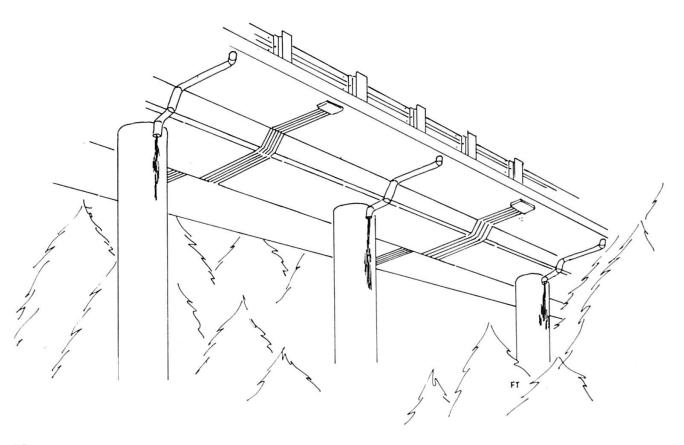
(Photo D. Dumas)

de l'autoroute et non le contraire, comme cela se fait pour les routes de moindre importance. Les gigantesques mouvements de terre ainsi que les nombreux ouvrages d'art nécessaires à la domestication du relief représentent ensuite autant d'obstacles artificiels infranchissables qui gênent considérablement l'exploitation des bois.

Imaginons une autoroute située dans le tiers inférieur d'une côte boisée, donc pratiquement ce qui est envisagé dans les avant-projets de la Transjurane dans la vallée de Tavannes. L'autoroute y représenterait une barrière infranchissable qu'il nous faudrait contourner par un nouveau réseau parallèle de routes forestières et moult ponts pour franchir l'autoroute. Les anciennes routes forestières destinées à l'évacuation des bois seraient souvent inopérantes et il faudrait procéder à une refonte complète de notre conception de desserte forestière. Que cela implique encore et toujours des nouvelles routes, me paraît inévitable.

Comment s'étonner alors des revendications toujours plus véhémentes des milieux protecteurs de l'environnement, revendications tendant à l'interdiction pure et simple des constructions de routes en forêt?

Mis à part les problèmes de desserte créés par l'obstacle «autoroute», il faut mentionner en bonne place les risques accrus dans l'exploitation, la coupe des bois. En reprenant l'exemple de la Transjurane projetée dans la vallée de Tavannes, l'exploitation des bois au-dessus de l'autoroute devrait éviter toute chute de pierres ou de grumes. Ces exigences, compréhensibles pour la sécurité routière, n'entraîneraient pas moins l'abandon virtuel de tout dévalage et l'application de méthodes chères et souvent aléatoires pour le débardage des bois. Toute précaution n'étant cependant infaillible, le forestier se verrait alors placé devant le choix peu enviable soit de courir le risque d'un accident, soit d'abandonner l'exploitation des parties boi-





Restaurant de la Poste - Glovelier

2 (066) 56 72 21

Famille Mahon-Jeanguenat

Bien situé au centre du Jura - Entièrement rénové, avec salles à manger et salles pour banquets et réunions. Fermé le lundi dès 14 heures



Aôtel-Restaurant de la Gare

G. & A. Wenger - Tél. (039) 531110 Spécialités selon saison et arrivages Menu du jour - Chambres tranquilles

SAIGNELÉGIER

HÔTEL BELLEVUE

Cent lits - Chambres (douche et W.-C.) Sauna - Jardin d'enfants - Locaux aménagés pour séminaires - Tennis - Prix spé-

gés pour séminaires - Tennis - Prix spéciaux en week-end pour skieurs de fond 039 51 16 20

SOULCE

RESTAURANT DE LA CROIX-BLANCHE «AU PALEU»

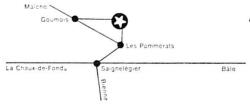
Spécialités campagnardes Lard - Saucisse - Terrine Fermé le lundi Marianne et Marc Beuchat 066 56 78 18



Hotel - Restaurant

R L'AJGLE "1900,

- Son cadre «Belle Epogue» Sa salle à manger «Lavier Stockmar» Sa pizzeria - Son bar - Son gril Fam. G. Borruat-Thiévent Fbg de France 5 2900 PORRENTRUY Tél. 066 66 24 24



AUBERGE DU MOULIN-JEANNOTTAT

Truites aux fines herbes Pain de ménage cuit au four à bois Dortoirs pour groupes

Famille P. Dubail-Girard Tél. 039 51 13 15

MONTANA

RESTAURANT «LE BELVÉDÈRE»

Cuisine régionale

Laurent Degoumois **027 41 17 63** MOUTIER

HÔTEL-RESTAURANT DES GORGES

PIZZERIA « LA ROMAGNOLA »

Cuisine à toute heure Spécialités italiennes

Fam. Montanari 032 93 16 69

MOUTIER

HÔTEL OASIS

Chambres tout confort Cuisine française

Spécialités de poissons et fruits de mer

François Pose Salles pour banquets de 30 à 120 personnes 032 93 41 61

SAIGNELÉGIER

HÔTEL DE LA GARE ET DU PARC

Cuisine du marché - Spécialités Salles pour banquets, mariages et séminaires

Chambres tout confort, tranquilles

M. Jolidon-Geering 039 51 11 21/22



«Chez l'Cabri»

Restaurant de la Couronne Famille Laurent Maillard 2923 COURTEMAICHE Tél. (066) 66 19 93

CUISINE RÉPUTÉE DANS UN CADRE RUSTIQUE



sées trop exposées avec toutes les conséquences qu'un tel abandon peut causer à la fonction protectrice de la forêt. Un argument supplémentaire s'offre à nous depuis que l'on constate un certain dépérissement de nos forêts. L'enquête SANASILVA réalisée en automne 1983 révèle des signes d'affaiblissement sur 22% de tous les arbres (Jura bernois). proportion qui s'accroît à 35% pour le seul sapin blanc. Or les scientifiques sont unanimes pour incriminer la pollution atmosphérique sous quelque forme que ce soit. Le trafic routier endossant forcément une part de responsabilité dans la pollution de l'air, toute mesure propre à l'intensifier paraît nuisible à notre environnement et, partant, à nos forêts.

Ces quelques réflexions étayent me semble-t-il suffisamment les profondes réticences des milieux forestiers face aux tracés de la Transiurane. Ces réticences ont d'ailleurs été largement reprises par les agriculteurs et les protecteurs de la nature et se sont manifestées par l'envoi de plusieurs suppliques aux plus hautes instances fédérales. Sans remettre fondamentalement en cause le principe d'une liaison directe des régions jurassiennes avec le Plateau - d'aucuns pourront le regretter - les milieux forestiers prônent une liaison aussi directe que possible de la région de Moutier/ Court avec le Plateau, ce qui minimiserait les blessures au paysage et aux forêts et limiterait les pertes de terres agricoles. Aussi pourrait-on éviter ainsi un cheminement tortueux de la Transjurane, allant de Court à Tavannes pour revenir ensuite sur Péry et le Taubenloch. Car il paraît incompréhensible de doubler le réseau de desserte local par une autoroute, et ceci particulièrement dans nos vallées étroites.

Les milieux forestiers de la Prévôté et du bas de la vallée de Tavannes, constitués essentiellement de collectivités publiques, renoncent cependant à poser le problème de fond quant à l'utilité même d'une route nationale «Transjurane», bien que leur intérêt direct de forestiers les y autoriserait. Il est des sujets qui hantent depuis trop longtemps les consciences collectives et les débats politiques pour oser les remettre en cause.

Pour ma part, je ne résiste pas à la tentation de jeter quelques pavés dans la marre et de conclure: est-il bien judicieux de compromettre gravement et durablement notre patrimoine naturel pour le plaisir discutable de toucher sa juste part de la manne fédérale? Il est des droits acquis, fondés sur la plus rigoureuse équité légale qui ne vont pas toujours de pair avec ceux de la nature et du cœur!

Jean-Philippe MAYLAND Ingénieur forestier